

## DOSSIER DE PRESSE

# MODERNISATION DES RÉSEAUX : POURSUITE DES DÉPLOIEMENTS MOBILES, TRANSITION VERS LA FIN DU CUIVRE ET DE LA 2G/3G

LES RESEAUX DU FUTUR PRENNENT LE RELAIS  
DANS LE DÉPARTEMENT DU CHER

---



La modernisation des réseaux télécoms se poursuit dans le Cher, avec l'inauguration d'un pylône 4G du New Deal mobile et la transition vers l'arrêt progressif du réseau cuivre et des réseaux 2G/3G. Cette évolution permettra d'offrir des services numériques plus performants, plus résilients et mieux adaptés aux usages du quotidien.

Une rencontre organisée le **4 juin 2026 à Nançay** a permis d'inaugurer le **pylône New Deal mobile** et de présenter les enjeux de cette phase de transformation et de modernisation des réseaux. À cette occasion, une séquence dédiée a également été consacrée à l'arrêt des réseaux 2G/3G et à la fermeture progressive du réseau cuivre, dans la commune de **Neuvy-sur-Barangeon**.

Organisée à l'initiative de la Fédération Française des Télécoms, avec le soutien des opérateurs télécoms et des acteurs du territoire, cette rencontre a réuni représentants de l'État, collectivités, régulateur et opérateurs. Elle a permis de mesurer les impacts de cette transformation technologique majeure pour les habitants et les territoires, ainsi que de détailler les dispositifs d'accompagnement mis en place pour les usagers.

Depuis le **31 janvier 2024**, la commune de Nançay bénéficie d'une couverture complète en Très Haut Débit grâce à la fibre et aux solutions complémentaires (4G/5G fixe, satellite), qui permettent de couvrir l'ensemble des besoins.

Après avoir accéléré avec succès le déploiement de la fibre optique (FttH) sur l'ensemble du territoire national, les opérateurs télécoms s'attachent désormais à accompagner les particuliers, les entreprises et les collectivités dans cette transition vers des réseaux plus performants et durables.

A partir du **31 janvier 2025**, le réseau de cuivre a cessé de fonctionner dans la commune de Nançay.

En parallèle, une autre opération de modernisation des réseaux s'organise en 2026, au travers de l'arrêt des réseaux 2G des opérateurs.

Déployés il y a trente ans pour apporter des services de téléphonie mobile, ces réseaux d'ancienne génération ne répondent plus aux enjeux de sécurité, d'efficacité énergétique et de transmission de données aujourd'hui. C'est pourquoi les **réseaux mobiles de nouvelle génération 4G et 5G prendront le relais dans le département, à partir de la fin de l'année 2026.**



## Inauguration d'un pylône 4G multi-opérateurs issu du dispositif de couverture ciblée (DCC)

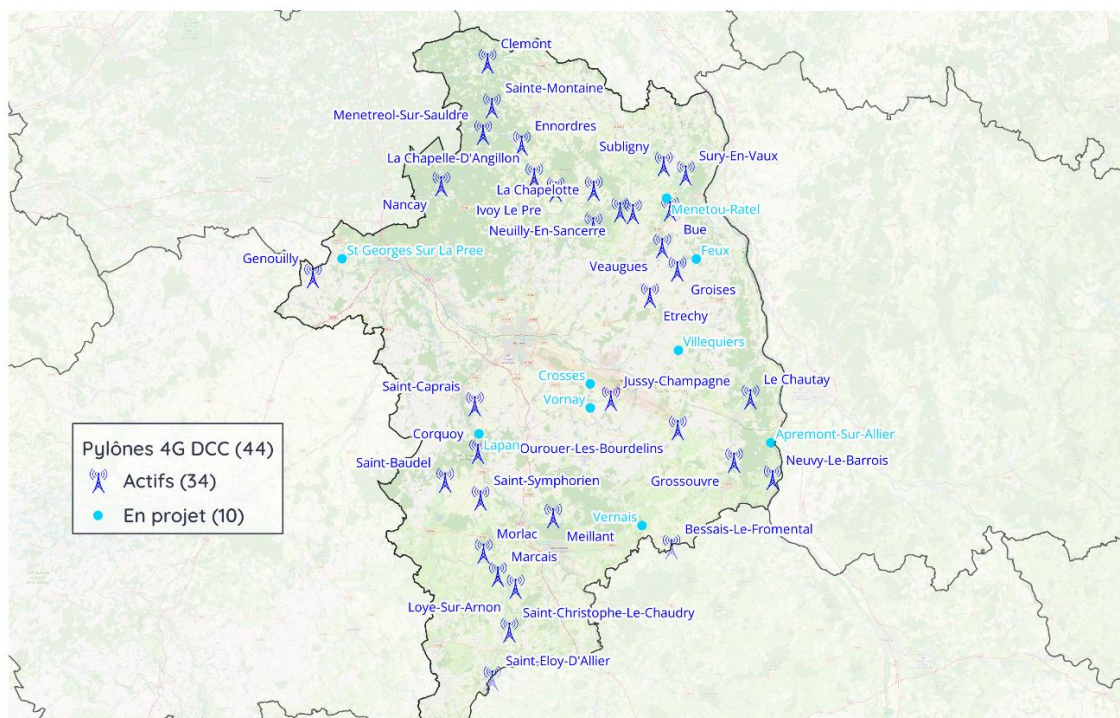
Juliette Lallemand Victor, Présidente de la Fédération Française des Télécoms (FFTélécoms), ainsi que les représentants des opérateurs mobiles, ont inauguré aujourd'hui un pylône 4G multi-opérateurs mis en service dans le cadre du dispositif de couverture ciblée du New Deal mobile.

Ce pylône, inauguré en présence d'Anne Le Hénanff, ministre de l'Intelligence artificielle et du Numérique, de Gilles Brégant Directeur général de l'ANFR, de Raphaël Ruegger maire de Neuvy-sur-Barangeon, d'Alain Urbain, maire de Nançay et des élus locaux, est mutualisé par les quatre opérateurs Bouygues Telecom, Free, Orange et SFR. Il permet désormais d'améliorer significativement la couverture mobile de la commune de Nançay.

Cette inauguration marque une nouvelle étape dans le déploiement du New Deal mobile, lancé en 2018 à l'initiative du Gouvernement afin d'accélérer l'aménagement numérique du territoire. À travers le dispositif de couverture ciblée, les opérateurs se sont engagés à déployer plus de 5 000 sites 4G dans les zones identifiées par les collectivités territoriales et les services de l'État, principalement en zones rurales. Depuis **2018, 5 122 zones ont été identifiées au quatrième trimestre 2025** et plusieurs milliers de sites ont déjà été mis en service, permettant une amélioration très significative de la couverture mobile du territoire.

Le département du **Cher compte 34 pylônes 4G actifs** issus du dispositif de couverture ciblée (DCC), ainsi que **10 sites supplémentaires en projet**.

### DEPARTEMENT DU CHER



## **Fin du réseau 2G/3G : une étape décisive dans la modernisation des infrastructures numériques**

Déployés à partir des années 1990 pour la 2G, puis au début des années 2000 pour la 3G, ces réseaux ont constitué une révolution dans l'histoire des télécommunications. La 2G a permis la démocratisation de la téléphonie mobile et des premiers services de données (SMS), tandis que la 3G a ouvert la voie à l'internet mobile et aux usages numériques en mobilité.

Aujourd'hui, ces réseaux arrivent en fin de vie. Depuis plus de dix ans, un mouvement mondial d'extinction des réseaux 2G et 3G est engagé afin de permettre l'évolution vers des technologies plus performantes. Entre 2010 et 2024, près de 200 réseaux ont déjà été arrêtés dans le monde, avec une accélération récente liée au déploiement de la 4G et de la 5G. La France s'inscrit à son tour dans cette dynamique internationale, largement engagée en Europe et dans les grandes économies mondiales.

Plusieurs raisons expliquent cette transition. D'une part, les réseaux 2G et 3G présentent aujourd'hui des limites importantes en matière de sécurité, avec des failles connues qui ne répondent plus aux standards actuels de protection des données. D'autre part, leur maintien mobilise des ressources importantes, notamment énergétiques. Malgré la baisse des usages, ils représentent encore une part significative de la consommation électrique des réseaux mobiles. Enfin, ces technologies limitent la modernisation des infrastructures en occupant des fréquences précieuses qui pourraient être réutilisées pour améliorer les performances des réseaux de nouvelle génération.

Face à ces constats, les réseaux 2G et 3G ne répondent plus aux besoins actuels des utilisateurs, qu'il s'agisse de qualité de service, de sécurité ou de capacité à accueillir de nouveaux usages. Leur extinction permet au contraire d'améliorer la performance globale des réseaux mobiles, d'accompagner la croissance des usages numériques et de favoriser l'innovation, tant pour le grand public que pour les entreprises.

Des alternatives performantes et déjà largement déployées existent. La 4G et la 5G offrent des débits nettement supérieurs, une meilleure qualité de service et des standards de sécurité renforcés. Pour les usages voix, la VoLTE permet une qualité d'appel améliorée. Pour les objets connectés, des technologies spécifiques comme le LTE-M et le NB-IoT assurent une connectivité plus fiable, plus économe en énergie et mieux adaptée aux besoins industriels.

La fermeture progressive des réseaux 2G et 3G s'inscrit ainsi dans une logique de modernisation des infrastructures numériques, au service d'une connectivité plus performante, plus sécurisée et plus durable.

Pour en savoir plus sur la fermeture de ces réseaux et les échéances à venir : <https://www.entreprises.gouv.fr/priorites-et-actions/transition-numerique/accelerer-la-couverture-numerique-du-territoire-et-0>

## **La fin du réseau 2G dans le département du Cher**

Comme pour le reste du territoire, le réseau 2G des opérateurs sera éteint en 2026, selon des calendriers propres à chaque opérateur. Concernant le Cher, l'arrêt de la 2G interviendra :

1. De fin septembre à fin décembre 2026 pour Orange ;
2. Du 1<sup>er</sup> au 15 décembre pour Bouygues Telecom et SFR.

## **Fin du réseau de cuivre : une étape décisive dans la modernisation des infrastructures numériques**

Pendant plus de 50 ans, le réseau de cuivre a permis aux Français d'accéder à la téléphonie fixe puis à l'Internet haut débit via l'ADSL. Ce réseau, aujourd'hui en fin de vie, ne répond plus aux exigences croissantes en matière de débit, de fiabilité et de performance. Il sera progressivement fermé d'ici 2030 et remplacé, selon les cas, par la fibre optique ou par des solutions alternatives à très haut débit (mobile, satellite...).

Depuis 2011, le déploiement de la fibre optique constitue le plus grand chantier d'infrastructure du pays. Grâce au Plan France Très Haut Débit, porté par l'État, les collectivités locales et les opérateurs, la fibre est aujourd'hui accessible à une très large majorité des foyers et des entreprises. Ce pari réussi du déploiement se matérialise aujourd'hui avec des taux de couverture et d'adoption à la fibre optique parmi les plus haut d'Europe : fin 2025, 94,5 % des locaux en France étaient raccordables à la fibre optique, soit 42,4 millions de foyers et entreprises (source : Arcep).

### **Les avantages de la fibre optique**

La fibre optique, un fil de verre de l'épaisseur d'un cheveu, déployée massivement à partir des années 2010, offre des performances supérieures en termes de débits, de résilience et d'efficacité énergétique :

- Des performances accrues : elle permet de transmettre un volume de données bien plus important que le DSL, assurant ainsi une qualité de connexion supérieure.
- Une meilleure résistance aux conditions climatiques : contrairement au réseau DSL, la fibre n'est pas sensible aux intempéries comme les fortes pluies, qui peuvent affecter la connexion.
- Une consommation énergétique réduite : la fibre optique consomme environ quatre fois moins d'électricité que le réseau cuivre.



Très concrètement, elle offre aux utilisateurs un accès au Très Haut Débit, rendant possible la télévision par internet, le streaming ou encore le télétravail dans des conditions optimales. Sa très large adoption par les particuliers en fait aujourd'hui l'infrastructure fixe de référence. Elle présente aussi de nombreux avantages pour les professionnels qui sont également appelés à migrer leurs usages sur cette technologie. C'est donc naturellement que le réseau cuivre, moins performant et plus énergivore, sera progressivement fermé d'ici 2030.

### **Des alternatives Très Haut Débit performantes adaptées à chaque situation**

En complément de la fibre, les réseaux mobiles et les technologies satellitaires (en orbite basse ou géostationnaire) permettent aussi un accès optimal au Très Haut Débit et assurent une couverture de qualité dans les zones les plus isolées, notamment en montagne ou en milieu rural. Le choix de la solution dépendra des besoins et de la localisation de chaque utilisateur.

Tous les usages portés par le réseau cuivre peuvent être portés par d'autres technologies, même les usages dits « spécifiques », tels que la téléassistance, les lignes de secours pour les ascenseurs, la télérelève etc.

Pour en savoir plus sur les solutions alternatives pour les équipements spécifiques, consultez la page de la FFT : <https://www.fftelecoms.org/fin-du-cuivre/faq-queelles-solutions-de-connectivite-pour-les-equipements-specifiques-avec-la-fermeture-du-reseau-de-cuivre/>

Découvrez plus d'informations en suivant ce lien :  
<https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit/lessentiel>

## La fermeture du cuivre dans le département du Cher est lancée

Le département du Cher bénéficie pleinement de cette dynamique avec plus de **210 481 locaux raccordables à la fibre optique au 31 décembre 2025**.

Cette dynamique se poursuivra dans les mois à venir, avec pour objectif de généraliser la fibre optique sur tout le territoire, partout où cela est possible.

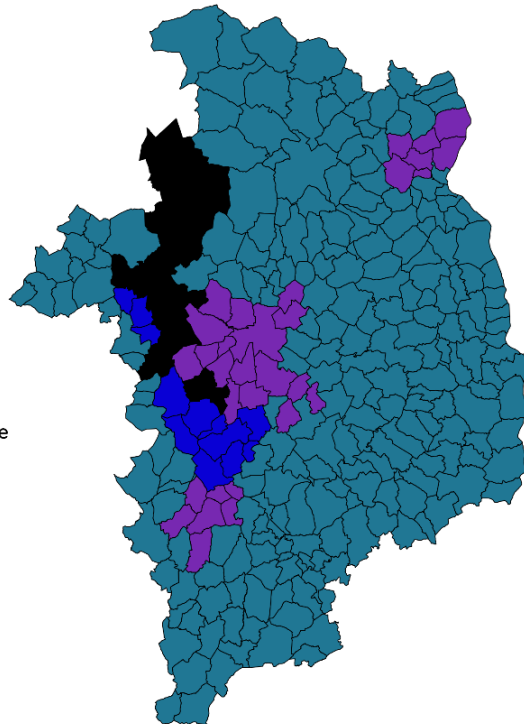
La fermeture du réseau de cuivre se déroule en deux étapes :

- **Fermeture commerciale** : il n'est plus possible de souscrire une nouvelle offre ou de changer d'opérateur sur le réseau de cuivre. Les abonnements existants continuent cependant toujours de fonctionner.
- **Fermeture technique** : l'ensemble des services sur le réseau de cuivre seront définitivement arrêtés, à l'échelle de chaque commune.

Calendrier de fermeture  
du réseau cuivre

Date de fermeture technique du réseau cuivre

- Cuivre fermé
- 31/01/2027
- 31/01/2028
- 31/05/2029



Cette transition s'organise selon un calendrier progressif :

Nombre de communes dans le Cher	Fermeture technique
5 (dont Nançay)	31/01/2025
10	27/01/2026
12	31/01/2027
31	31/01/2028
228	31/05/2029

Pour connaître la date de fermeture du réseau de cuivre dans votre commune, consultez le module de recherche mis à disposition par la DGE, régulièrement mis à jour :

<https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit/la-fermeture-du-reseau-cuivre-dans-votre-commune>

## **Anticipez dès maintenant le passage au très haut débit**

Les usagers sont invités à migrer vers la fibre dès que possible, afin de garantir la continuité de leurs services. Pour en savoir plus sur la fermeture progressive du réseau de cuivre et les démarches à suivre, consultez la page dédiée du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique : <https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit/actualites>

Pour accéder aux contenus dédiés aux élus : <https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit/elus-locaux>